

# Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 28 décembre 2023 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2024 pour la Guadeloupe.

## VENTE

FC07482



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau de Guadeloupe,  
Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès 97110 POINTE À PITRE  
Tel 0590 82 32 45

### AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 13 JANVIER 2025 à 15h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

#### À LA DEMANDE :

La société dénommée EOS FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 18 300 000,00 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 488 825 217, dont le siège social est 74 rue de la Fédération 75015 PARIS 15, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

#### DESCRIPTION :

Sur la commune de BASSE-TERRE (97100) les biens et droits immobiliers situés sur 2 parcelles de terre au lieudit 22, Cours Nolvos et rue du Docteur CABRE dans un ensemble immobilier et cadastrés :

#### Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AM - 75 - 22 Cours Nolvos - 04a 78ca AM - 76 - 22 Cours Nolvos - 00a 42ca Sur les lots numéros DEUX (2), TROIS (3), QUATRE (4)

Il s'agit d'un bien situé du premier étage au troisième étage de l'immeuble situé 22 rue du Cours Nolvos 97100 BASSE TERRE.

Le 1er étage mesure 413,11m<sup>2</sup>, le local électrique mesure 16,08m<sup>2</sup>, le 2ème étage mesure 447,20m<sup>2</sup>, le 3ème étage mesure 374,75m<sup>2</sup>, une terrasse de 29,49m<sup>2</sup>, une autre de 35,75m<sup>2</sup>.

Ces étages sont visiblement inoccupés.

#### CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire au Palais de Justice de BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **LUNDI 13 JANVIER 2025** sur la mise à prix de : **DIX MILLE EUROS (10 000 €)**

#### Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 26 novembre 2024

Signé La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20170001-LRM/KL

## VENTE

FC07481



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau de Guadeloupe,  
Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès 97110 POINTE À PITRE  
Tel 0590 82 32 45

### AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 13 JANVIER 2025 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

#### À LA DEMANDE :

La société dénommée B-SQUARED INVESTMENTS S.A R.L., Société à responsabilité limitée au capital de 102 000,00 € immatriculée au RCS LUXEMBOURG sous le n° B261266, dont le siège social est 9, RUE JOSEPH JUNCK L-1839 LUXEMBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

#### DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de CAPESTERRE BELLE EAU (97130), sur une parcelle cadastrée sous les relations suivantes :

#### Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AP - 443 - 52 RUE PERRINON - 61 ca Il s'agit d'une parcelle sur laquelle est édifée une construction inachevée.

La construction est composée au rez-de-chaussée une entrée, un bureau, un escalier en fer en colimaçon, à l'étage un dégagement, un bureau un Balcon au deuxième étage des combles.

Le tout pour une superficie approximative de 128,29 m<sup>2</sup>.

#### CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BASSE TERRE au Palais de Justice ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **LUNDI 13 JANVIER 2025** sur la mise à prix de : **CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE EUROS (172 000 €)**

#### Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 26 novembre 2024

Signé La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20231240/ LR/ KL

## MARCHÉ PUBLIC

FC07479



### AVIS DE PUBLICITE

RÉGION GUADELOUPE  
M. PCR - Le Président  
Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mél : daja@regionguadeloupe.fr  
web : https://www.regionguadeloupe.fr  
SIRET 23971001500029

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public  
Objet : Formation à la communication non violente

Référence acheteur : 2024PA0214  
Type de marché : Services  
Procédure : Procédure adaptée ouverte  
Code NUTS : FRY10  
Durée : 6 mois.

Description : Session de formations relatives à la communication non violente avec un formateur certifié à destination des cadres

Classification CPV : Principale : 80522000 - Séminaires de formation

Forme du marché : Les variantes ne sont pas autorisées

Conditions de participation  
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Se référer au règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation  
Référence professionnelle et capacité technique : Se référer au règlement de la consultation

Marché réservé : NON  
La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60% La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique

40% Prix  
Renseignements techniques : CONSEIL REGIONAL DE LA GUADELOUPE

Direction des Affaires Juridiques, des Assemblées et des Achats  
Hôtel de la Région - Avenue Paul Lacavé

Petit Paris - 97100 Basse-Terre  
mél : achat@regionguadeloupe.fr  
Remise des offres : 16/12/24 à 12h00  
heure locale de l'acheteur au plus tard, (soit le 30/11/24 à 17h00 heure de Paris au plus tard.)

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Il s'agit d'un marché périodique : NON

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : CONSEIL REGIONAL DE LA GUADELOUPE

Direction des Affaires Juridiques, des Assemblées et des Achats  
Hôtel de la Région - Avenue Paul Lacavé

Petit Paris - 97100 Basse-Terre  
mél : achat@regionguadeloupe.fr  
Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE-TERRE, 34 chemin des Bougainvilliers, Cité Guillard, 97100 Basse-Terre, Tél : 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70, mél : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr , web : https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE-TERRE, 34 chemin des Bougainvilliers, Cité Guillard, 97100 Basse-Terre, Tél : 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70, mél : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur https://www.eguadeloupe.com

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 22 novembre 2024

Le président du conseil régional

Ary CHALUS

## DISSOLUTION

FCI01882

### AL Assistance

SASU au capital de 1000 €  
Siège social : 705 chemin de la Jouvence  
97111 MORNE-A-L'EAU  
RCS de Pointe-à-Pitre 917859167

## DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire du 25/11/2024, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25/11/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur aude levalois 705 chemin de la jouvence 97111 morne à l'eau et a fixé le siège de la liquidation 705 chemin de la jouvence 97111 morne à l'eau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et les pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Pointe-à-Pitre

Notre mail :

contact@leprobant.fr

Notre téléphone

0590 22 24 39

Une annonce légale à publier en Guadeloupe ?

Simple - Facile - Paiement sécurisé - 24 H / 24 - 7 Jours / 7

www.leprobant.fr